

JOURNÉES STRASBOURGEOISES

29 juin au 5 juillet 2008

* * * * *

Lundi 30 juin

- 9h00 **Séance inaugurale : Discours de bienvenue**
Son Excellence Marc Lortie, Ambassadeur du Canada en France
- Conférence d'ouverture**
Convergences et divergences du droit et de la morale: facteurs d'unité ou de diversité?
Monsieur Jean-Paul Costa, Président de la Cour européenne des droits de l'homme - Strasbourg
- 10h15 Pause-santé
- 10h30 **Thème I : Droit de la personne et accommodements raisonnables**
- Atelier I :** L'état du droit sur l'accommodement raisonnable en matières culturelles et religieuses
- Problématique :** Comment des pays comme le Royaume-Uni, la France, les Etats-Unis et le Canada définissent les accommodements raisonnables? Quel est, dans ces pays, l'évolution jurisprudentielle et législative sur la question ?
- 10h35 **Exposé d'ouverture :**
Professeur Pierre Bosset, Département des sciences juridiques, Université du Québec à Montréal
- 11h15 **Discussion**
Me Sophie Latraverse, Adjointe au directeur juridique de la HALDE (Haute autorité pour la lutte contre la discrimination et pour l'égalité en France) - Paris
Prof. Luc Tremblay, Faculté de droit, Université de Montréal - Montréal
Me Mathew Harrington, Faculté de droit, Université de Montréal - Montréal
- 12h00 **Période de questions**
- 12h30 Repas communautaire
- 14h00 **Atelier II :** Impacts et conséquences des mesures d'accommodement raisonnable
- Problématique :** La laïcisation totale ou partielle est-elle à retenir? Est-ce qu'une poussée trop forte de l'accommodement raisonnable a pour effet de marginaliser certains groupes et d'aboutir à une perte d'une certaine communauté de valeurs ?

Quel devrait être le rôle des juges dans l'arrimage des tensions interculturelles et religieuses ?

Discussion :

Prof. Jean Baubérot, Professeur retraité de la Sorbonne, sociologue et docteur en histoire et ès lettres et sciences humaines – Paris

Professeur Sami Aoun, Université de Sherbrooke - Sherbrooke

Mme Rachida Azdouz, Vice-doyenne, Faculté de l'éducation permanente et vice-décanat aux études, Université de Montréal –Montréal

Mardi 1^{er} juillet

9h30

Thème II : Droit et morale des affaires

Atelier I : La protection des investisseurs

Problématique : Que faire dans un contexte de mondialisation et de regroupement et concentration des bourses et comment protéger le public dans un contexte d'internationalisation?

Panelistes :

M. Michel Prada, Président, Autorité des marchés financiers – Paris

M. Jean St-Gelais, Président – Directeur général, Autorité des marchés financiers – Montréal

Me Martine Turcotte, Chef principal du service juridique, BCE inc. – Montréal

Me William Brock, Davies Ward Phillips & Vineberg s.e.n.c.r.l, s.r.l – Montréal

12h30

Repas communautaire

14h00

Atelier II : La prévention et les sanctions

Problématique : La protection passe par plusieurs mesures :

Panelistes :

Me Louis Dionne, Directeur des poursuites criminelles et pénales – Québec

M. Ethiopis Tafara, Director – Office of International Affairs, United States Securities and Exchange Commission

Hon. Guy Cournoyer, Juge à la Cour supérieure du Québec – Montréal

Me Jean Lorrain, Directeur – Relations extérieures, Autorité des marchés financiers – Montréal

Mercredi 2 juillet

9h30

Thème III : Droit et nouvelle morale des médias d'information

Problématique : Comment les médias doivent-ils réagir en face des censures menaçantes imposées au nom de la religion, de la rectitude politique ou de la vie privée (les caricatures de Mahomet par exemple)? L'autocensure est-elle une preuve de tolérance ou au contraire de la dureté? Comment concilier le tout avec le droit à la libre expression?

Panelistes :

Professeur Marc-François Bernier, Coordonnateur du programme de journalisme, Département de communication, Université d'Ottawa – Ottawa

Me Richard Malka, Avocat au Barreau de Paris

M. Yves Boisvert, Journaliste, La Presse – Montréal

Professeur Emmanuel Derieux, Université Panthéon-Assas – Paris 2

12h30

Repas communautaire

APRÈS-MIDI LIBRE

Jeudi 3 juillet

9h30

Thème IV : Droit et morale dans la lutte au terrorisme

Atelier I : L'État face au terrorisme : comment réagir?

Problématique: Les démocraties ont-elles le droit d'oublier leurs valeurs sociales traditionnelles et de combattre le terrorisme International avec de nouvelles armes et en reniant certains principes moraux ou juridiques fondamentaux?

Exposé d'ouverture

Professeure Chantal Cutajar, Université de Strasbourg – Strasbourg

Panelistes :

Hon. Edmond Blanchard, Cour fédérale – Juge en chef, Cour d'appel des cours martiales – Ottawa

Me Yvan Roy, Bureau du conseiller juridique auprès du greffier du Conseil privé - Ottawa

Professor Frederick P. Hitz, Lecturer – University of Virginia, U.S.A., Woodrow Wilson Department of Politics

M. Claude Laverdure, Ex-ambassadeur du Canada en France

12h30

Repas communautaire

14h00

Atelier II : Les mesures répressives dans la lutte au terrorisme

Problématique : Dans la tenue des procès de terroristes au Canada et en France, quelles ont été les expériences positives et négatives? La formule traditionnelle de déroulement du procès pénal est-elle adéquate? Comment régler le problème de la divulgation de la preuve, notamment celle obtenue par la torture? Qu'en est-il des certificats de sécurité?

Panelistes :

Hon. Simon Noël, Juge à la Cour fédérale – Ottawa

Me Jean-Claude Marin, Procureur de la République – Paris

Monsieur Dick Marty, Président de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Vendredi 4 juillet

9h00

Thème V : Droit et morale judiciaire et professionnelle

Problématique : Cet atelier s'adresse à deux questions d'actualité. La première touche la morale judiciaire: Comment s'assurer que les magistrats se conforment bien aux règles de déontologie qui les gouvernent? Quelles peuvent être, en cas d'abus, les mécanismes juridiques qui permettent de les sanctionner. Plusieurs modèles sont possibles.

La seconde porte sur une question controversée en pratique. Il s'agit des conflits d'intérêts des avocats ou des cabinets d'avocats. Avec la mondialisation et l'internationalisation des rapports juridiques et l'expression des grands bureaux, quelles sont les règles juridiques et éthiques qui doivent régler les conflits d'intérêts?

A. Droit et morale judiciaire

M. le juge Guy Canivet, Conseil constitutionnel - Paris

Me Michel Jolin, Bâtonnier, Langlois Kronström Desjardins – Québec

Lord Sedley, Royal Courts of Justice, Strand, London

M. le juge William Fletcher, 9th Circuit – Federal Court of Justice, U.S.A.

B. Droit et morale professionnelle

M. le juge William Fletcher, 9th Circuit – Federal Court of Justice, U.S.A.

Hon. Ian Binnie, Juge à la Cour suprême du Canada - Ottawa

Me Guy Pratte, Borden Ladner Gervais – Montréal

13h00

Repas communautaire

15h00

Séance de clôture

Conférence de synthèse

Me Jean-François Gaudreault-Desbiens, Faculté de droit, Université de
Montréal – Montréal

20h00

Banquet de clôture
